



LE DROIT À UNE DEUXIEME CARRIERE

UNE AMBITION **CFDT** POUR TOUS !

Octobre 2016

## LE DROIT À UNE DEUXIEME CARRIERE

### UNE AMBITION **CFDT** POUR TOUS !

Demain carrière et parcours professionnel y compris en catégorie C ne se feront plus sur un seul poste, un seul établissement, un seul métier.

Suite à l'enquête Paris et Moi, la **CFDT** a obtenu, pour y préparer l'ensemble des agents, la création d'une semaine annuelle MOBILITE/RECONVERSION.

La **CFDT** propose la méthode suivante :

- La Ville devra mobiliser tous les acteurs, Directions et Encadrants pour la réussite de ce projet.
- Les directions d'origines ne pourront pas empêcher les agents de participer à cet évènement (inscription sans avis du supérieur hiérarchique).
- Les agents volontaires partiront en immersion une journée pour observer un autre métier dans une autre Direction.
- Les Directions d'accueil devront s'organiser afin d'assurer la meilleure information possible sur la réalité quotidienne du métier envisagé.
- En cas d'intérêt, il devra être offert à l'agent la possibilité de retourner sur le site pour consolider son choix.
- Création dans FMCR d'un livret retraçant les acquis et immersions professionnels de l'agent.
- Évaluation une fois par an du dispositif au CT central et aux CT de Directions.



*À suivre...*

**Une équipe CFDT à votre écoute...**

CFDT INTERCO SPP/ 19 RUE DU RENARD / 75004 PARIS /SPP.CFDT@PARIS.FR